



Commission scolaire des  
**Rives-du-Saguenay**



## Rapport annuel 2005-2006



*ENSEMBLE POUR RÉUSSIR!*



# Membres

## CONSEIL DES COMMISSAIRES

Michel Girard	Circonscription no 1 (membre du comité exécutif)
Hélène De Champlain	Circonscription no 2
Évens Claveau	Circonscription no 3 (membre du comité exécutif)
Bernard Villeneuve	Circonscription no 4 (membre du comité exécutif)
Ruth Gagnon	Circonscription no 5
Sonia Desgagné	Circonscription no 6
Jean-Claude Basque	Circonscription no 7
Madeleine Jean	Circonscription no 8
Omer Deschesnes	Circonscription no 9
Antonin Simard	Circonscription no 10
Diane Perron	Circonscription no 11
Rino Beaulieu	Circonscription no 12
Diane Gauthier	Circonscription no 13
Magella Desmeules	Circonscription no 14
Lise Blackburn	Circonscription no 15
Charles Lavoie	Circonscription no 16 (membre du comité exécutif)
Liz S.-Gagné	Circonscription no 17 (membre du comité exécutif)
Diane Tremblay	Circonscription no 18
Diane Durand	Circonscription no 19 (membre du comité exécutif)
Jacqueline Asselin	Circonscription no 20
Sylvie Belzile	Circonscription no 21 (membre du comité exécutif)
Christian Fillion	Commissaire-parent représentant le primaire (membre du comité exécutif)
Jean-Marc Girard	Commissaire-parent représentant le secondaire (membre du comité exécutif)

# Exécutif

## DU COMITÉ DE PARENTS 2005-2006

Christian Fillion	Président
Chantale Imbeault	Vice-présidente
Hervé Charbonneau	Trésorier
Denise Houde	Directrice
Danielle Tremblay	Directrice
Monique Girard	Secrétaire

# Services

## ADMINISTRATIFS

### DIRECTION GÉNÉRALE

Claude Dauphinais Directeur général

### SECRETARIAT GÉNÉRAL ET SERVICE DES COMMUNICATIONS

Michel Cloutier Secrétaire général et directeur des communications sortant

Marie-Andrée Dufour Secrétaire générale

Hélène Aubin Agente d'information

### SERVICES ÉDUCATIFS JEUNES

Christine Tremblay Directrice générale adjointe

Jacques Bouchard Coordonnateur

Jos-Marie Girard Coordonnateur

Pascal Tremblay Coordonnateur

Évelyne Lavoie Régisseuse du transport

### SERVICES ÉDUCATIFS ADULTES

Yvon Pelletier Directeur général adjoint

Michelin Dallaire Coordonnateur

Lisette Gobeil Coordonnatrice

### SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

Pierre Imbeault Directeur

Josée Tremblay Coordonnatrice

Germain Gravel Coordonnateur

Claude A. Tremblay Coordonnateur

Lise Pâquet Agente d'administration

### SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Charles-Édouard Gagnon Directeur

Claude Côté Coordonnateur

Martin Deschênes Régisseur

Rémi Grenon Contremaître

### SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET INFORMATIQUES

Michel Simard Directeur

France Tremblay Adjointe administrative

François Leblanc Coordonnateur

Michel Leblanc Coordonnateur

Serge Simard Agent d'administration

L'Année 2005-2006 fut une année constructive et riche en émotion à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et il nous fait plaisir d'en souligner les faits saillants à l'ensemble de la population.

Un des dossiers ayant mobilisé notre attention et nos énergies au cours de l'année fut celui de la perspective d'avenir des écoles primaires et secondaires sur notre territoire. Dans un contexte de décroissance de notre clientèle, il était primordial de mettre en place un processus d'analyse approfondi sur la répartition de nos élèves.

Pour ce faire, un comité de vocation des écoles a déposé un rapport proposant différents scénarios. L'un d'eux prévoyait, entre autre, la fermeture des écoles primaires Antoine-De St-Exupéry et Saint-Louis. Au début de l'hiver 2006, avec l'accord du Conseil des commissaires, les travaux du comité ont été présentés en consultation publique. Après avoir entendu les nombreuses représentations faites lors de cette consultation, le Conseil a dû trancher et pris la décision de fermer l'école Saint-Louis tout en maintenant ouverte l'école Antoine-De St-Exupéry.

Par ailleurs, tout au long de l'An 2 du Plan stratégique 2004-2007, plusieurs actions ont été réalisées afin de favoriser la réussite éducative de nos élèves jeunes et adultes. La Commission scolaire a également poursuivi ses travaux de soutien aux établissements pour l'actualisation de leur plan de réussite et de leur projet éducatif.

Enfin, soucieuse de contribuer au développement de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a participé à l'élaboration de passerelles en continuité de formation DEP-DEC en partenariat avec le secteur collégial.

Nous tenons à remercier le personnel enseignant, professionnel, cadre et de soutien ainsi que le Conseil des commissaires, le Comité de parents et les conseils d'établissements pour leur contribution. Sans cette étroite collaboration et leur travail constant, nous ne pourrions relever les défis qui nous attendent quotidiennement.

## Mot

de la  
**présidente**  
et du  
**directeur général**

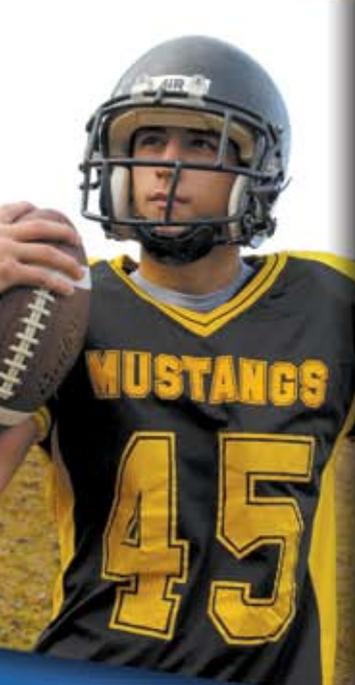
Liz S. Gagné, Présidente

Claude Dauphinais, Directeur général



# En manchettes

Quelques nouvelles  
ayant attiré l'attention  
des médias écrits  
et électroniques  
de la région,  
en cours d'année  
2005-2006



## JUILLET 2005

### La formation de préposés aux bénéficiaires du Centre l'Oasis offre de bonnes perspectives d'emploi

Si les postes à temps partiel sont plus nombreux dans l'immédiat, il faut s'attendre à ce que le nombre d'emplois à temps plein augmente au fil des ans avec les départs à la retraite et le vieillissement de la population.

### Une radio étudiante vibrante à l'école L'Horizon, de Chicoutimi

Une contribution de la ville de Saguenay et de la Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi permettra aux élèves de l'école primaire d'acquérir du matériel et de l'équipement adéquats pour réaliser des émissions radiophoniques de qualité.

## AOÛT 2005

### Marylou St-Pierre décroche la médaille du Gouverneur général

La finissante de l'école Fréchette, dans le Bas-Saguenay, a l'intention de poursuivre ses études en communication et rêve de devenir journaliste missionnaire ou politique.

## SEPTEMBRE 2005

### Le terrain de football à l'école secondaire Charles-Gravel refait peau neuve

Le site, qui en avait grandement besoin, a subi une vraie cure de rajeunissement. Le terrain de Charles-Gravel, seul du genre à Chicoutimi, accueille plusieurs équipes évoluant sur son territoire.

### Charles-Gravel rafle le prix national, catégorie secondaire général, lors de la 7<sup>e</sup> édition du Concours québécois en entrepreneuriat

Avec leur projet de bâtons de marche, les 18 élèves en cheminement continu ont remporté les honneurs à Québec, en juin dernier. Leur florissante mini-entreprise a été choisie parmi 9 500 autres projets présentés par des jeunes de partout au Québec.

## OCTOBRE 2005

### Une garderie pour les enfants de parents étudiants

La nouvelle garderie a été inaugurée dans les locaux du Centre Laure-Conan. Le CPE « Les Petits Cailloux » dispose de 16 places le jour et de 16 autres le soir : une solution intéressante pour les parents de jeunes enfants désirant poursuivre leurs études.

### Une intégration en classe régulière bénéfique pour un élève souffrant de déficience intellectuelle

Un programme spécialement adapté aux besoins du jeune Vincent Bolduc a permis de l'intégrer en classe régulière. Une belle réussite et une expérience enrichissante pour la classe de 6<sup>e</sup> année de l'école des Quatre-Vents.

## NOVEMBRE 2005

### Du personnel d'entretien de qualité à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Les 120 concierges se sont impliqués dans une série de forma-

tions et de rencontres pour améliorer leurs façons de faire. La démarche, entreprise il y a 2 ans, a permis d'améliorer sensiblement la propreté dans les 45 bâtiments de la Commission scolaire.

### Après 32 ans de bons et loyaux services, le secrétaire général de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, Michel Cloutier, prend une retraite bien méritée

Fort d'une vie professionnelle bien remplie, M. Cloutier parle d'équilibre et d'harmonie pour résumer sa carrière dans le milieu de l'éducation.

### Une année financière équilibrée pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Le plan de redressement budgétaire entrepris depuis 2001-2002 porte fruit, l'année 2004-2005 se termine avec un léger déficit opérationnel.

## DÉCEMBRE 2005

### Les élèves du Centre de Métallurgie et Multiservices (CFMM) fabriquent des décorations de Noël pour l'arrondissement de La Baie

Une dizaine d'élèves du CFMM ont découpé, plié, assemblé et soudé les décorations en aluminium qui ornent désormais les rues de La Baie pour la période des fêtes. Une occasion idéale pour les élèves de travailler à des projets concrets.

### Le ciel comme cadeau de Noël pour des élèves de l'école La Source, à Saint-Honoré

Quelque 27 élèves ont vécu une expérience inoubliable grâce aux finissants en pilotage du Cégep de Chicoutimi. Par groupe de 3, les jeunes ont pu voler à tour de rôle au-dessus de Saint-Honoré jusqu'à Saguenay.

### Le Bol d'or pour les Mustangs cadet A

Un bilan exceptionnel pour l'équipe de football de l'école secondaire de L'Odyssée/Lafontaine qui vient de remporter cet honneur ultime. L'équipe devient l'une des meilleures équipes cadet A au Québec, avec une fiche impressionnante de 8 victoires, 2 défaites et une partie nulle.

## JANVIER 2006

### Le virage santé s'implante dans les écoles de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Adieu boissons gazeuses et malbouffe dans les écoles secondaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. Les cafétérias des 4 écoles secondaires de la Commission scolaire offrent maintenant des menus « santé » et les distributrices, des jus de vrais fruits.

### La capitaine Julie Roberge des affaires publiques à la 3<sup>e</sup> Escadre de Bagotville rencontre des élèves de l'école Antoine-De St-Exupéry

La militaire, qui part en mission en Afghanistan, a répondu patiemment à toutes les questions de jeunes avides d'en savoir un peu plus sur les conditions de vie en mission internationale et sur le rôle de porte-parole militaire.

## FÉVRIER 2006

**Le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, en visite à l'école secondaire Charles-Gravel et à la polyvalente de La Baie**

Le député de Jeanne-Mance Viger est venu échanger avec les élèves sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Chaque année, M. Bissonnet effectue une tournée des écoles secondaires du Québec pour sensibiliser les jeunes à la vie politique.

**Un programme avancé de développement du football s'implante à L'Odysée/Dominique-Racine**

Afin d'améliorer la performance de leurs joueurs, les entraîneurs ont mis au point un programme d'entraînement plus poussé, ce qui permettra à la direction des Grizzlis à demander une franchise au sein de la ligue juvénile AAA du Québec. Une bonne façon de garder nos joueurs chez nous.

## MARS 2006

**Les jeunes du Centre Ressources exposent leurs œuvres au Centre des arts et de la culture, à Saguenay**

Les 48 élèves souffrant de déficiences intellectuelles et physiques ont fait fureur lors du vernissage de leur exposition « Les 6<sup>e</sup> sens ». L'enseignante Isabelle Godin a proposé aux jeunes de créer leurs propres œuvres d'art, il n'en fallait pas plus pour qu'une exposition s'organise afin de faire connaître le talent de ces artistes à la sensibilité bien particulière.

## AVRIL 2006

**Lancement d'un journal étudiant unique à l'école Notre-Dame-du-Rosaire**

Le journal *NDR* est dirigé et préparé par une quinzaine d'élèves de la 1<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Les profits de la vente du *NDR* seront versés à la Fondation Jean-Allard afin de venir en aide aux enfants souffrant d'autisme.

**La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay sera l'hôtesse des championnats regroupés de basket-ball scolaire**

Cet événement provincial, qui se tiendra du 13 au 15 avril 2007, regroupe 128 équipes de toutes les catégories (mini-basket, cadet, benjamin et juvénile). Il se déroulera sur 13 terrains répartis sur l'ensemble du territoire de Saguenay.

**Trois semaines sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle pour 11 étudiants**

Ces jeunes, qui fréquentent l'école secondaire de L'Odysée/Lafontaine, se préparent physiquement et mentalement depuis 3 ans en prévision de ce voyage. À leur retour, les jeunes pèlerins se sont engagés à venir témoigner des expériences inoubliables vécues au cours de leur périple.

## MAI 2006

**À Saint-Honoré, de jeunes écolos font la lutte aux traditionnels sacs de plastique**

Les 450 élèves des écoles La Source et Jean-Fortin ont décidé de protéger la planète à leur façon. Pour ce faire, ils ont décoré un millier de sacs de coton afin de remplacer les tradi-

tionnels sacs de plastique. Le projet a même séduit toute la communauté de Saint-Honoré.

**Les meilleurs vendeurs : les finissantes et finissants de l'IFVQ**

L'institut de formation en vente du Québec (IFVQ) souhaite former encore plus de professionnels de la vente. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, quelque 4 000 emplois en vente seront disponibles d'ici 2008. Créé par le CFP l'Oasis, l'IFVQ est implanté dans 10 centres de formation professionnelle au Québec.

## JUIN 2006

**L'école primaire Antoine-De St-Exupéry prend le virage international**

À compter de septembre, l'école mettra en place le Programme d'éducation internationale. Le programme sera ouvert à la clientèle régulière et, contrairement à d'autres écoles spécialisées du secondaire, il n'y aura pas de tests de sélection pour le choix des élèves.

**Un Prix d'excellence dans la catégorie Partenariat pour le Café-Jeunesse du Centre Laure-Conan**

Le prix, assorti d'une bourse de 25 000 \$, récompense le projet de garderie au centre Laure-Conan. Cette garderie est destinée aux petits de parents désirant retourner aux études. On rêve déjà d'ajouter de nouvelles places pour accueillir les poupons.

**Championnats canadiens de basket-ball : 4 joueuses et un joueur du Noir et Or de L'Odysée/Dominique-Racine sélectionnés**

Véronique Fortin-Tremblay, Gabriela Hébert, Chloé Boudreau et Gabrielle Girard feront partie de l'équipe féminine provinciale des 15 ans et moins lors des championnats canadiens de basket-ball qui auront lieu en Colombie-Britannique, en août prochain. De son côté, Kesnel-Charles Pelletier du *Noir et Or* a trouvé une place au sein de l'équipe provinciale masculine des 15 ans et moins.

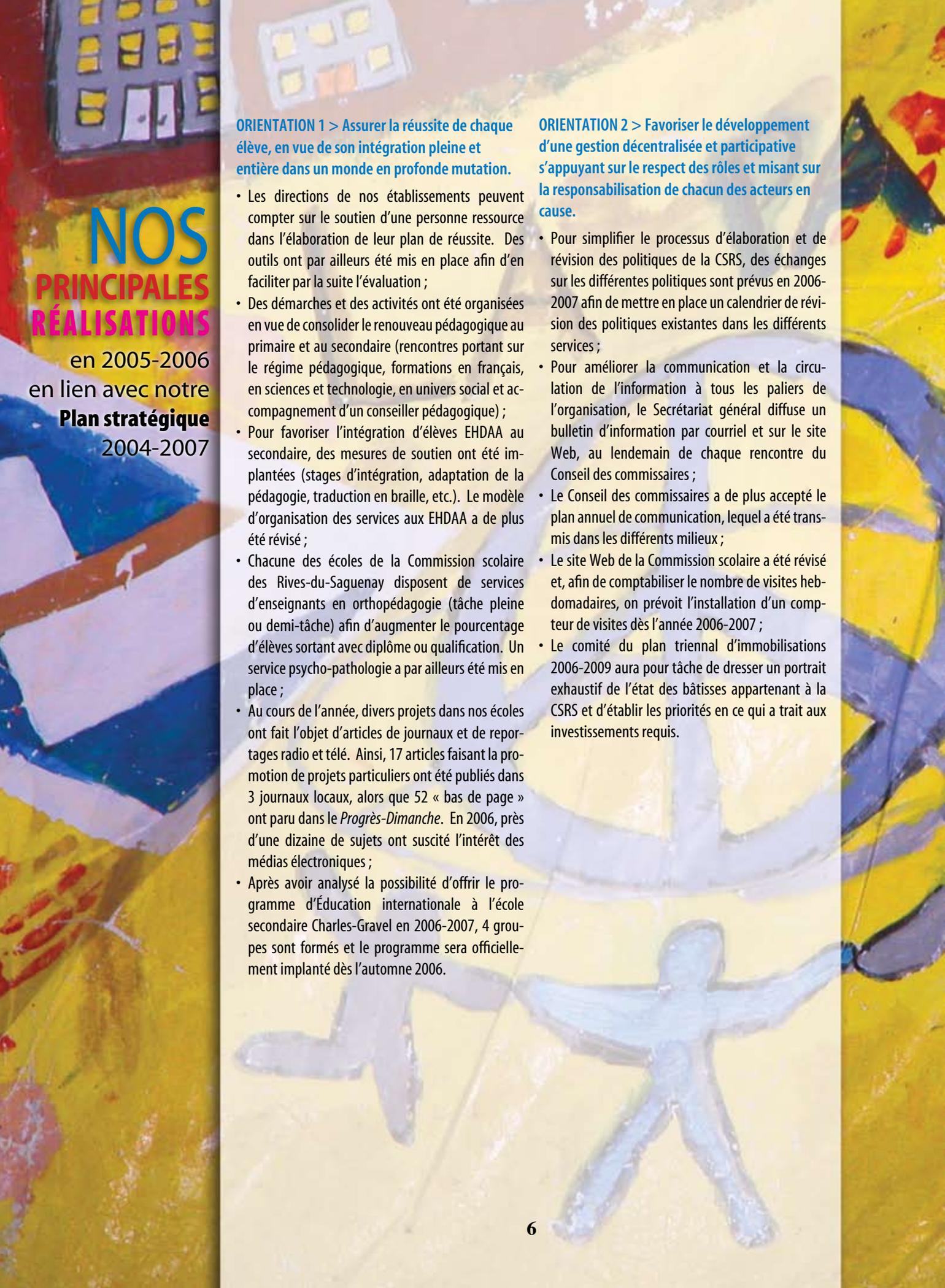
**Concours québécois en entrepreneuriat : les élèves de l'école secondaire Charles-Gravel récompensés**

Les élèves en cheminement particulier ont remporté le grand prix national dans la catégorie Secondaire général (formation de type continu), pour leur boutique de vêtements Cyclone Collection. La boutique, conçue, aménagée et gérée par eux, a été inaugurée en avril dernier. C'est la deuxième fois que l'école Charles-Gravel met la main sur ce prix prestigieux.

**Inauguration d'une usine de récupération de matériel informatique**

La Corporation du Centre de formation en entreprise et recyclage (CFER) du Saguenay démarre une usine spécialisée dans le démontage, la récupération et le reconditionnement d'équipement informatique. La nouvelle usine permettra aux dizaines d'étudiants qui fréquentent le CFER de traiter 99 % de toutes les composantes qui forment le matériel informatique et les écrans.





# NOS PRINCIPALES RÉALISATIONS

en 2005-2006  
en lien avec notre  
**Plan stratégique**  
2004-2007

## ORIENTATION 1 > Assurer la réussite de chaque élève, en vue de son intégration pleine et entière dans un monde en profonde mutation.

- Les directions de nos établissements peuvent compter sur le soutien d'une personne ressource dans l'élaboration de leur plan de réussite. Des outils ont par ailleurs été mis en place afin d'en faciliter par la suite l'évaluation ;
- Des démarches et des activités ont été organisées en vue de consolider le renouveau pédagogique au primaire et au secondaire (rencontres portant sur le régime pédagogique, formations en français, en sciences et technologie, en univers social et accompagnement d'un conseiller pédagogique) ;
- Pour favoriser l'intégration d'élèves EHDAA au secondaire, des mesures de soutien ont été implantées (stages d'intégration, adaptation de la pédagogie, traduction en braille, etc.). Le modèle d'organisation des services aux EHDAA a de plus été révisé ;
- Chacune des écoles de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay disposent de services d'enseignants en orthopédagogie (tâche pleine ou demi-tâche) afin d'augmenter le pourcentage d'élèves sortant avec diplôme ou qualification. Un service psycho-pathologie a par ailleurs été mis en place ;
- Au cours de l'année, divers projets dans nos écoles ont fait l'objet d'articles de journaux et de reportages radio et télé. Ainsi, 17 articles faisant la promotion de projets particuliers ont été publiés dans 3 journaux locaux, alors que 52 « bas de page » ont paru dans le *Progrès-Dimanche*. En 2006, près d'une dizaine de sujets ont suscité l'intérêt des médias électroniques ;
- Après avoir analysé la possibilité d'offrir le programme d'Éducation internationale à l'école secondaire Charles-Gravel en 2006-2007, 4 groupes sont formés et le programme sera officiellement implanté dès l'automne 2006.

## ORIENTATION 2 > Favoriser le développement d'une gestion décentralisée et participative s'appuyant sur le respect des rôles et misant sur la responsabilisation de chacun des acteurs en cause.

- Pour simplifier le processus d'élaboration et de révision des politiques de la CSRS, des échanges sur les différentes politiques sont prévus en 2006-2007 afin de mettre en place un calendrier de révision des politiques existantes dans les différents services ;
- Pour améliorer la communication et la circulation de l'information à tous les paliers de l'organisation, le Secrétariat général diffuse un bulletin d'information par courriel et sur le site Web, au lendemain de chaque rencontre du Conseil des commissaires ;
- Le Conseil des commissaires a de plus accepté le plan annuel de communication, lequel a été transmis dans les différents milieux ;
- Le site Web de la Commission scolaire a été révisé et, afin de comptabiliser le nombre de visites hebdomadaires, on prévoit l'installation d'un compteur de visites dès l'année 2006-2007 ;
- Le comité du plan triennal d'immobilisations 2006-2009 aura pour tâche de dresser un portrait exhaustif de l'état des bâtisses appartenant à la CSRS et d'établir les priorités en ce qui a trait aux investissements requis.

**ORIENTATION 3 > Assurer le développement continu des ressources humaines de la Commission scolaire afin de répondre aux impératifs d'une structure organisationnelle en changements rapides et profonds.**

- Dans le but d'accompagner les employés de soutien, les professionnels et les enseignants lors de leur intégration dans de nouvelles fonctions, un programme de mentorat sera mis en place ;
- Le programme d'aide aux employés a fait l'objet d'une campagne de promotion au cours de l'automne 2005. Une autre campagne de promotion, portant cette fois sur les problématiques liées aux dépendances, sera menée à l'automne 2006 ;
- Le projet pilote « J'allume, j'éteins », implanté au cours de l'automne 2004, a été renouvelé en 2005 et nous prévoyons être en mesure d'offrir à tous les milieux un programme sur mesure dès l'automne 2006 ;
- Tout au long de l'année scolaire, le Comité santé et mieux-être de la CSRS a travaillé sur la réalisation d'une politique de prévention en santé et sécurité, en collaboration avec le Service des ressources matérielles ;
- Des démarches menées auprès des établissements ont permis d'obtenir des plateaux permettant aux employés de profiter des installations sportives disponibles en dehors des heures de classe ;
- La mise en place de ces mesures préventives a permis de baisser de façon significative le taux d'absentéisme global (2004-2005, 2005-2006) ;
- Afin de souligner la contribution des employés à la mission de la Commission scolaire, différentes activités ont été organisées (fête de la Reconnaissance, fête des 15 ans de service et des retraités dans les différents établissements et centres, activités sociales, etc.).

**ORIENTATION 4 > Assurer pleinement les responsabilités découlant d'un positionnement d'ouverture sur le milieu afin de contribuer au développement régional.**

- Soucieux de s'impliquer dans les différents dossiers socio-économiques sur leur territoire, plusieurs gestionnaires et commissaires de la Commission scolaire sont membres ou siègent au sein d'une soixantaine d'organismes ou de comités (régionaux et nationaux) et y exercent un rôle d'influence ;
- Pour faire face aux besoins du marché, de la population et des entreprises, des demandes d'autorisation ont été effectuées auprès du MELS afin d'offrir de nouveaux programmes en formation professionnelle (DEP : Protection et exploitation de territoires fauniques) ;
- Différentes activités de promotion ont été organisées afin d'accroître la clientèle (campagne publicitaire télévisée, journées portes ouvertes, acquisition de kiosques promotionnels, diffusion de prospectus publicitaires) ;
- Collaboration à l'établissement d'une passerelle en continuité de formation DEP-DEC en Comptabilité (CSRS-Cégep de Chicoutimi) et une autre en Protection et exploitation de territoires fauniques et Techniques de milieu naturel, option aménagement de la faune (CSRS-Cégep de St-Félicien) ;
- Des ententes spécifiques d'importation et d'exportation de programmes ont été conclues avec les commissions scolaires du Pays-des-Bleuets, Lac-Saint-Jean, Des Mille-Îles et Marguerite-Bourgeois ;
- La CSRS a par ailleurs participé à la mise en place d'une structure de coordination régionale regroupant les quatre commissions scolaires et les 4 Cégeps du Saguenay-Lac-St-Jean ;
- Le centre d'éducation des adultes Laure-Conan a été choisi par le MELS pour effectuer la mise à l'essai du nouveau curriculum en 2006-2007 (1 centre par région administrative au Québec).



# EN REVUE

Voici quelques  
dossiers  
importants ayant  
retenu l'attention  
des membres  
du Conseil des  
commissaires en  
2005-2006



- Cession de la bâtisse de l'école Immaculée-Conception pour un montant de 50 000 \$ à la Coopérative d'habitation Résidence du Moulin.
- Signature d'un protocole d'entente avec le CÉGEP de St-Félicien créant un parcours en continuité de formation entre les programmes Protection et exploitation de territoires fauniques et Techniques de milieu naturel, option aménagement de la faune.
- Investissement de près de 155 000 \$ pour l'aménagement de centres de la Petite Enfance (CPE) dans les écoles Sainte-Rose et Saint-Félix.
- Adoption du document intitulé *La planification générale et l'organisation annuelle des communications de la CSRS : Plan de communication 2005-2006 (septembre 2005)*.
- Cession de l'école Saint-Jean à la Municipalité de l'Anse-Saint-Jean pour la somme de 1 \$.
- Don au Centre historique des Soeurs du Bon-Conseil de Chicoutimi d'une sculpture de bois ancienne représentant Notre-Dame-du-Saguenay.
- Dossier Vocation des écoles :
  - Maintien du service de l'unité de rattrapage de l'école secondaire Charles-Gravel à l'école Saint-Henri.
  - Poursuite des travaux du comité Perspectives d'avenir au secondaire; une attention particulière est portée au secteur La Baie et Bas-Saguenay qui subit une perte de clientèle importante. On insiste pour que les directions des écoles secondaires poursuivent leurs efforts de rationalisation et d'occupation des espaces dans les écoles secondaires.
  - Les dernières écoles de village resteront ouvertes; des partenariats seront développés en ce sens avec les communautés concernées. À l'instar de cette situation préoccupante, un plan d'action sera mis en place dès 2006-2007.
  - Chaque année, une analyse du bassin d'alimentation et de la situation des écoles Jean-Fortin et La Source sera effectuée afin de vérifier la possibilité de regrouper les élèves de ces écoles dans une seule bâtisse et de procéder aux consultations appropriées, le cas échéant.
  - Évaluation du secteur scolaire des écoles Georges-Vanier et Sainte-Thérèse en 2008-2009 pour application en 2009-2010.
  - Le secteur scolaire, tel que défini pour l'année scolaire 2006-2007, sera maintenu; une analyse des impacts de la mise en place d'une organisation scolaire en cycles d'enseignement dans les écoles du secteur nord-ouest sera effectuée; un rapport sera déposé en décembre 2006 pour application en 2007-2008.
  - Maintien de l'école Antoine-De St-Exupéry.
  - Fermeture de l'école Saint-Louis, le 1<sup>er</sup> juillet 2006.
- Adoption de la politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers;
- Adoption d'un programme encourageant la stabilité du personnel syndiqué dans les écoles et les centres en milieux éloignés.
- Mise en place permanente du programme de soutien à l'acquisition d'un ordinateur personnel pour les employés.
- Ajout d'une classe-cycle de 3<sup>e</sup> cycle aux écoles Saint-Antoine et Saint-Coeur-de-Marie afin de diminuer le nombre de transferts d'élèves pour l'année 2006-2007;
- Mise sur pied d'un programme intitulé « Fonds de support aux établissements » qui permettra à chacun des commissaires élus de venir en aide aux établissements pour la concrétisation de différents projets.
- Adoption de la politique traitant de la gestion de l'énergie.

- Conseil d'administration - Allô Prof
- Cercle de Presse du Saguenay
- Comité de toxicomanie, La Baie (CLSC – Ville Saguenay)
- Comité régional du Club des Petits déjeuners
- Conférence des relationnistes du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Conseil d'administration de la Maison des familles
- Conseil d'administration du Centre de formation et de développement de la main-d'œuvre (CFDM)
- Conseil d'administration du CFER du Saguenay
- Conseil d'administration du Musée du Fjord
- Conseil d'administration du Réseau Trans-Al
- Association régionale du sport étudiant
- Comité aviseur UQAC – Formation des maîtres – Formation professionnelle
- Comité de formation des enseignants associés de l'UQAC
- Conseil des loisirs scientifiques
- Comité MigrAction
- Comité provincial de l'Institut de formation en vente du Québec (IFVQ)
- Comité régional Alternance Travail-études
- Comité régional de promotion et de valorisation de la formation professionnelle
- Comité régional de la formation professionnelle
- Comité régional des Olympiades de la formation professionnelle
- Comité régional du Service aux entreprises et formation sur mesure
- Comité régional sur l'éducation internationale
- Comité régional sur la reconnaissance des acquis
- Comité scientifique du consortium de recherche en éducation à l'UQAC
- Comité de l'Expo-Sciences
- Comité des communications Centraide Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Centre local de Développement du Fjord
- Chambre de Commerce de Chicoutimi
- Chambre de Commerce et d'Industrie de La Baie
- Comité Régional de Prévention de l'Abandon Scolaire (CREPAS)
- Conférence régionale des élus (CRÉ)
- Conseil d'administration de la Maisonnée d'Évelyne
- Conseil d'administration de La Pulperie de Chicoutimi
- Conseil d'administration des Centres jeunesse du Saguenay – Lac-Saint-Jean
- Conseil d'administration du Cégep de Chicoutimi
- Conseil d'administration du CFER du Saguenay
- Conseil d'administration du Village de la Sécurité
- Conseil inter-ordres de l'enseignement du S.L.S.J.
- Conseil Régional de l'environnement et du développement durable
- Conseil Régional de la Culture
- Corporation Ados et Vie de Quartier
- Table des partenaires du marché du travail – Emploi-Québec
- Comité sur les enjeux politiques de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- Conseil des Commissions scolaires de la Région 02 (CCSR-02)
- Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- Groupe de travail sur l'actualisation de la stratégie québécoise d'action face au suicide
- CLE – Comité des partenaires
- Club de Balisage – Comité provincial ISO
- Comité d'animation des rencontres nationales des gestionnaires (MELS)
- Comité de coordination CÉGEP – CFP La Baie
- Comité de coordination provincial pour les formations de courtes durées A.E.P.
- Comité provincial du MELS et du MSP (Établissement de détention)
- Comité provincial sectoriel de la métallurgie
- Comité régional des services financiers des régions 02
- Conseil d'administration de la Fondation de l'UQAC
- Conseil d'administration des Centres jeunesse Saguenay/Lac-Saint-Jean
- Conseil d'administration du CFIE du Saguenay
- Groupe de travail sur la réussite en Formation générale adulte
- Comité Régional des directeurs de l'enseignement (CRDE)
- Comité de gestion université/milieu pour la formation des enseignants associés
- Comité des priorités du CRÉPAS
- Comité organisateur régional de la Semaine de la métallurgie
- Comité régional de la formation générale
- Comité régional des stages (Réseau de la santé)
- Comité Salon de la formation professionnelle
- Conseil d'administration du CRÉPAS

## La Commission scolaire dans sa communauté

Soucieuse d'être présente et de s'impliquer dans sa communauté, la Commission scolaire fut représentée par des commissaires ou des membres du personnel dans ces organismes

## PRINCIPAUX INDICATEURS DE RÉUSSITE

(Extrait des indicateurs nationaux)

Le tableau ci-dessous présente le portrait actuel de la Commission scolaire à partir des indicateurs les plus significatifs de la réussite scolaire.

	2000-2001		2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	CSRS	Québec										
<b>% DES ÉLÈVES AYANT ACCUMULÉ UN RETARD À LA FIN DU PRIMAIRE</b>												
Tous	15,1	18,6	12,8	17,6	13,3	17,3	12,1	16,0	10,0	14,6		
Filles	11,5	15,0	9,7	13,9	9,9	13,8	8,2	12,9	9,3	11,7		
Garçons	18,2	22,0	15,7	21,2	16,8	20,7	16,0	19,0	10,7	17,4		
<i>Constat : 10 % des élèves de la Commission scolaire accumulent des retards d'au moins 1 an au cours de leur primaire. Cette donnée 2004-2005 constitue une amélioration de 5,1 % comparativement à l'année 2000-2001. Le retard chez les garçons affiche une amélioration de 7,5 % par rapport à 2000-2001.</i>												
<b>% DES ÉLÈVES EHDAA INTÉGRÉS (PRIMAIRE)</b>												
Tous			90,6	75,4	89,6	77,4	89,7	78,6	88,8	78,5	85,6	78,8
Filles			90,3	77,5	88,5	79,5	91,1	80,6	88,2	80,4	86,0	80,7
Garçons			90,7	74,4	90,3	76,4	88,8	77,6	89,1	77,6	85,4	77,9
<b>% DES ÉLÈVES SORTANT AVEC DIPLÔME EN SECONDAIRE 5</b>												
Tous	81,6	77,1	81,1	76,3	76,5	74,0	75,8	76,8	77,1	78,8		
Filles	88,4	82,1	85,5	81,9	82,4	79,5	81,3	81,6	81,5	80,7		
Garçons	74,9	71,8	76,8	70,3	70,4	68,1	69,6	71,7	72,9	77,9		
<b>% DES ÉLÈVES SORTANT AVEC DIPLÔME OU QUALIFICATION</b>												
Tous	89,0	75,7	87,7	75,0	87,0	75,0	84,2	75,1	88,0	75,5		
Filles	93,7	81,7	91,2	81,4	90,3	81,5	88,4	81,5	89,5	81,7		
Garçons	84,1	69,6	84,1	68,3	83,4	68,2	79,3	68,6	86,5	69,0		
<b>% DES ÉLÈVES SORTANT SANS DIPLÔME OU QUALIFICATION (DÉCROCHEURS)</b>												
Tous	11,0	24,3	12,3	25,0	13,0	25,0	15,8	24,9	12,0	24,5		
Filles	6,3	18,3	8,8	18,6	9,7	18,5	11,6	18,5	10,5	18,3		
Garçons	15,9	30,4	15,9	31,7	16,6	31,8	20,7	31,4	13,5	31,0		
<i>Constat : Le taux de décrocheurs est de 12 % en 2004-2005, une amélioration de près de 4 % par rapport à l'année scolaire précédente. Au cours des 3 dernières années, le taux de décrochage pour l'ensemble du Québec est relativement stable à près de 25 %.</i>												
<b>% DES ÉLÈVES EHDAA INTÉGRÉS (SECONDAIRE)</b>												
Tous			8,3	32,6	14,0	37,1	15,8	42,6	23,8	43,6	26,4	45,2
Filles			7,0	33,5	11,0	37,9	14,3	43,7	25,6	44,7	24,6	46,2
Garçons			8,9	32,1	15,7	36,6	16,5	42,0	22,9	43,0	27,4	44,7
<i>Constat : Le pourcentage des élèves EHDAA du secondaire intégrés au régulier est passé de 8,3 % à 26,4 % entre 2001-2002 et 2005-2006, soit une hausse d'un peu plus de 18 %. Pour l'ensemble du Québec, la hausse est de 12,6 %.</i>												
<b>% DES ÉLÈVES DIPLÔMÉS EN FORMATION PROFESSIONNELLE (PEU IMPORTE LE PROGRAMME)</b>												
Tous	73,8	73,3	77,8	76,2	74,2	76,5						
Filles	76,8	74,3	79,2	76,8	75,6	77,2						
Garçons	71,2	72,4	76,4	75,7	72,9	75,8						
<i>Constat : Le taux de réussite de nos élèves en formation professionnelle est de 74,2 % alors que pour l'ensemble du Québec, il est de 76,5 %, un écart de 2,3 %.</i>												

## BILAN DES ÉTATS FINANCIERS

(Au 30 juin 2005)

### ACTIF

Encaisse	3 532 859 \$
Subventions à recevoir	5 290 375 \$
Subventions d'investissement à recevoir	873 221 \$
Taxes scolaires à recevoir	534 367 \$
Comptes débiteurs	2 767 632 \$
Stocks	912 004 \$
Autres actifs	502 379 \$
	<hr/>
	14 412 838 \$

Placements	10 000 \$
Immobilisations	188 411 705 \$
	<hr/>

**TOTAL DE L'ACTIF** **202 834 543 \$**

### PASSIF

Emprunts à court terme	0 \$
Revenus reportés	58 768 \$
Comptes créditeurs	9 677 293 \$
Autres passifs	562 317 \$
	<hr/>
	10 298 377 \$

Emprunt à long terme à la charge de la Commission scolaire	0 \$
---	------

SURPLUS CUMULÉ	4 124 461 \$
CAPITAL PERMANENT	188 411 705 \$
	<hr/>

**TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR** **202 834 543 \$**

### DÉTAIL DU SURPLUS CUMULÉ

#### Commission scolaire

Surplus non réservé	2 811 096 \$
Surplus réservé	0 \$
<b>Surplus cumulé</b>	<b>2 811 096 \$</b>

#### Écoles et centres

Surplus non réservé	1 313 365 \$
Surplus réservé	0 \$
<b>Surplus cumulé</b>	<b>1 313 365 \$</b>

**SURPLUS CUMULÉ** **4 124 461 \$**

# Nos établissements

## ÉCOLES PRIMAIRES

André-Gagnon .....	Johanne Décoste, directrice
De La Pulperie.....	Sylvain Morissette, directeur
Félix-Antoine-Savard / Sainte-Bernadette .....	Gilbert Paiement, directeur Dominique Tardif, directrice adjointe
L'Horizon / Marguerite-d'Youville .....	Marc Garant, directeur
La Carrière / Sainte-Rose.....	Hervey Beaulieu, directeur
La Source / Jean-Fortin.....	Roger Hallé, directeur
Le Roseau.....	Serge Tremblay, directeur
Antoine-De St-Exupéry / Saint-Louis .....	Micheline Reid, directrice
Marie-Médiatrice / Du Vallon.....	Line Fortin, directrice
Médéric-Gravel .....	Michelle Tremblay, directrice
Notre-Dame-du-Rosaire /Des Quatre-Vents.....	Louise Noël, directrice
Notre-Dame / Des Jolis-Prés.....	Josée Gaudreault, directrice
Saint-Félix / Georges-Vanier .....	Diane Bouchard, directrice
Saint-Antoine / Saint-Coeur-de-Marie .....	Gaétane Lévesque, directrice
Saint-David .....	Hélène Lévesque, directrice
Sainte-Claire .....	Gynette Blackburn, directrice
Sainte-Thérèse .....	Stéphane Minier, directeur
Saint-Isidore / Saint-Denis.....	Sonia Deschênes, directrice
Saint-Joseph / Saint-Gabriel .....	Marcelle Potvin, directrice

## ÉCOLES SECONDAIRES

Charles-Gravel .....	Réjean Tremblay, directeur Johanne Allard, directrice adjointe Jean-François Proulx, directeur adjoint Marc Girard, directeur adjoint Bernard Lavoie, directeur adjoint Robert Houle, directeur adjoint Donald Blackburn, adjoint administratif
De L'Odysée/Lafontaine-Dominique-Racine .....	Guy Denis, directeur Dany Vaillancourt, directeur adjoint Yves Desgagné, directeur adjoint Gilles Routhier, directeur adjoint Ginette Tremblay, directrice adjointe Luc Émond, directeur adjoint Mario Lemieux, directeur adjoint Réjean Demers, adjoint administratif
La Baie .....	Gérard Raymond, directeur Astrid Desmeules, directrice adjointe Stéphane Côté, directeur adjoint Pierre Beauchesne, directeur adjoint Paulin Turcotte, adjoint administratif

## ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Fréchette .....	Mario Gagnon, directeur
-----------------	-------------------------

## CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

En Équipement motorisé .....	Denis Bédard, directeur
La Baie .....	Jean Blackburn, directeur
L'Oasis .....	Monique Beaudry, directrice Lynda Fortin, directrice adjointe
Métallurgie et Multiservices.....	Claude Villeneuve, directeur

## CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES

Durocher .....	Luc Quenneville, directeur
Laure-Conan .....	Anne Savard, directrice France Tremblay, directrice adjointe

## POPULATION ÉTUDIANTE

- 14 842 élèves dont :
  - 935 au préscolaire
  - 5 866 au primaire
  - 5 690 au secondaire
  - 854 en formation générale
  - 1 100 en formation professionnelle
  - 397 au Services aux entreprises

## RESSOURCES HUMAINES

- Près de 2 000 employés dont 1 348 employés réguliers et plus de 600 employés occasionnels et surnuméraires

## SERVICES DE GARDE

- Présents dans 24 écoles primaires

## 47 MILIEUX DE VIE

- 33 écoles primaires
- 4 écoles secondaires
- 1 école primaire et secondaire
- 2 centres d'éducation des adultes
- 1 centre de formation multiservices
- 4 centres de formation professionnelle
- 1 centre administratif
- 1 centre de services

## PARC INFORMATIQUE

- 3 900 ordinateurs dont :
  - 3 000 dans nos écoles primaires et secondaires
  - 700 dans nos centres
  - 200 dans les différents services administratifs

## DÉPENSES

- 133 445 571 \$

## INVESTISSEMENTS (immobilisations)

- 9 711 089 \$

## TERRITOIRE

- 212 km, de St-David-de-Falardeau à Sagard, en passant par Sainte-Rose-du-Nord, couvrant 9 des 13 municipalités de la MRC Le Fjord-du-Saguenay. Il se divise en 21 circonscriptions électorales scolaires et compte 76 979 électeurs.

## Quelques CHIFFRES



# Annexe

## 1 Préambule

*Le présent règlement tire ses fondements des considérations suivantes :*

- 1.1 La gestion d'un organisme public tel une Commission scolaire implique l'établissement et le maintien d'un lien de confiance avec la population.
- 1.2 Les commissaires œuvrant au sein d'une Commission scolaire sont responsables d'un ensemble de décisions qui sont déterminantes pour la qualité des services d'instruction et de formation offerts à une population d'étudiants.
- 1.3 L'exercice de ce rôle de décideurs a ceci de particulier que les citoyens s'attendent au respect de certaines valeurs communes de la société québécoise.
- 1.4 Le 20 mars 1997 était sanctionné, par le Gouvernement du Québec, le projet de loi 131 qui créé, entre autres, l'obligation, pour divers organismes du secteur de l'éducation, de se doter de normes d'éthique et de déontologie applicables à leurs administrateurs.
- 1.5 Cette même loi ajoute précisément des articles à la Loi sur l'Instruction publique qui ont pour effet d'obliger chaque Conseil des commissaires à adopter par règlement, un code d'éthique et de déontologie qui doit s'appliquer aux commissaires (art. 175.1, 175.2 et 175.3). (Annexe II)
- 1.6 Les articles 324 et 325 du Code civil du Québec précisent un cadre général sur l'éthique et obligent un commissaire à éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts. (Annexe II)
- 1.7 L'article 306 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit un certain nombre de situations ne constituant pas des cas d'inhabileté. (Annexe II)
- 1.8 L'article 176 de la Loi sur l'Instruction publique prévoit que le commissaire qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise ou un contrat mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la commission scolaire peut dénoncer son intérêt par écrit et s'abstenir de participer au débat et à toute décision sur le sujet dans lequel il a un intérêt. (Annexe II)

## 2 Objectifs

*Le présent règlement a pour objectifs :*

- 2.1 D'assurer une crédibilité à la fonction de commissaire et une transparence dans la gestion des affaires de la commission scolaire;
- 2.2 De servir de cadre de référence aux commissaires dans l'exercice de leurs fonctions, en déterminant des normes de conduite en conséquence;
- 2.3 De maintenir et d'améliorer l'image des commissaires auprès de la clientèle, du personnel, de la population et des autres intervenants;
- 2.4 De favoriser une adhésion collective aux valeurs exprimées.

## 3 Définitions

- 3.1 Commission : désigne la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
- 3.2 Commissaire : englobe également les commissaires représentant les membres du Comité de parents.
- 3.3 Éthique : ensemble de valeurs destinées à aider à développer un jugement sûr lors de décisions à prendre ou lors de comportements à adopter.
- 3.4 Conflit d'intérêts : l'on parlera de conflit d'intérêts lorsqu'une situation se présente où le commissaire, qui participe à la prise de décision, risque d'avoir à choisir entre son intérêt personnel et celui de la Commission. (Voir titre 6)

## 4 Cadre d'application

- 4.1 Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique particulièrement dans les rapports entre les commissaires, entre un commissaire et un gestionnaire, entre un commissaire et un citoyen ou un organisme, entre un commissaire et tout intervenant.

- 4.2 Le présent code s'applique en tout temps, que ce soit lors d'une séance publique du Conseil, d'une séance du Comité exécutif, d'un huis clos, d'une séance de travail ou en dehors de ces occasions. La plupart des principes énoncés ci-après relèvent du simple bon sens ou encore font appel au sens naturel de la justice et de l'honnêteté.

## 5 Devoirs et obligations des commissaires

*La plupart des principes énoncés ci-après relèvent du simple bon sens ou encore font appel au sens naturel de la justice et de l'honnêteté. En faisant connaître les principes auxquels elle croit et adhère, la Commission souhaite aider tous les intéressés à orienter leur action.*

### 5.1 Les devoirs généraux

- 5.1.1 Le commissaire participe avec assiduité à toutes les sessions du conseil et/ou du comité exécutif et se conforme aux règles du code de procédure d'assemblée délibérante de la Commission.
- 5.1.2 Le commissaire qui ne peut participer à une session ordinaire ou extraordinaire motive son absence auprès de son président ou du secrétaire général.
- 5.1.3 Le commissaire évite toute situation qui pourrait le mettre en conflit d'intérêts.
- 5.1.4 Le commissaire s'assure d'avoir l'information nécessaire à la prise de décision.
- 5.1.5 Le commissaire doit respecter les règlements et politiques établis par la Commission.
- 5.1.6 Le commissaire doit s'abstenir de toute forme de discriminations comme, par exemple, celles basées sur l'âge, le sexe, l'ethnie, la fortune, la religion, le handicap, les liens parentaux, etc.

### 5.2 Relations avec les pairs

- 5.2.1 Le commissaire traite ses collègues avec respect et courtoisie.
- 5.2.2 Le commissaire est solidaire, en tout temps, des positions prises par le Conseil des commissaires et le Comité exécutif.
- 5.2.3 Le commissaire s'interdit de critiquer publiquement les autres commissaires.
- 5.2.4 Le commissaire se montre compréhensif envers ses collègues et consent à les aider au besoin.
- 5.2.5 Le commissaire évite de surprendre la bonne foi d'un collègue ou de se rendre coupable d'un abus de confiance.
- 5.2.6 Le commissaire exerce ses fonctions dans un esprit de collégialité.

### 5.3 Relations avec les employés

- 5.3.1 Le commissaire traite chacun des cas à l'étude avec équité et justice.
- 5.3.2 Le commissaire sait écouter les doléances des employés dans le plus grand respect, sans toutefois se poser en juge ou faire de l'ingérence au niveau du fonctionnement interne de la Commission.
- 5.3.3 Le commissaire sait reconnaître les mérites des employés et évite tout propos qui pourrait les discréditer.
- 5.3.4 Le commissaire prend toutes ses décisions en fonction d'assurer les meilleurs services possibles aux élèves.

### 5.4 Relations avec la Commission

- 5.4.1 Dans la mesure du possible, le commissaire se rend disponible pour participer à des comités de travail ou à des activités des élèves.
- 5.4.2 Le commissaire doit se rappeler qu'il est le premier répondant des décisions prises par son Conseil et son Comité exécutif.
- 5.4.3 Le commissaire est bien conscient que son mandat de commissaire trouve toute sa force légale au moment où il siège en Conseil ou en Comité exécutif, alors que son président conserve ses pouvoirs et ses droits en tout temps pendant la durée de son mandat.

- 5.5 Relations avec le public
- 5.5.1 Le commissaire reconnaît que son rôle lui confère des responsabilités à l'égard du public et que ses relations avec celui-ci doivent être imprégnées de respect, de loyauté, de franchise et de transparence.
- 5.5.2 Le commissaire reconnaît que la nature de sa fonction lui crée l'obligation de vivre en citoyen exemplaire.
- 5.5.3 Le commissaire utilise un langage correct et respectueux qu'une société peut exiger d'un administrateur scolaire.
- 5.5.4 Le commissaire est à l'écoute de son milieu et doit agir au meilleur des intérêts du public avec diligence, compétence et impartialité.
- 5.5.5 Le commissaire a le pouvoir de faire une déclaration personnelle qu'il croit d'intérêt public. Le commissaire reconnaît que sa déclaration demeure personnelle s'il n'a pas reçu le mandat officiel d'intervenir au nom de l'ensemble des commissaires ou de la Commission.

## 6 Situations de conflit d'intérêts

- 6.1 Chaque commissaire doit prendre les dispositions qui s'imposent pour éviter les conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents, dans l'exercice de ses fonctions.
- 6.2 Chaque commissaire a l'obligation de dévoiler la nature de toute situation où il se trouverait en conflit d'intérêts directement ou indirectement, en utilisant le formulaire apparaissant en annexe I.
- 6.3 Une première déclaration est produite par chaque commissaire après l'entrée en vigueur du présent code ou après une entrée en fonction comme commissaire. Par la suite, il sera tenu de produire une déclaration en début de mandat et chaque fois qu'une nouvelle situation l'exige.
- 6.4 Ces déclarations sont remises au président du Conseil des commissaires et acheminées par la suite au secrétaire général.
- 6.5 Toute nouvelle déclaration rend caduque la précédente, laquelle est retirée et remise à la personne concernée.
- 6.6 Une politique de la Commission identifie l'ensemble des personnes morales ou physiques apparentées et détermine la nature des transactions conclues, s'il y a lieu, entre elles et la Commission, dans le respect des normes comptables généralement reconnues et au regard des articles 321 et suivants du Code civil du Québec et des articles 304 à 312 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
- 6.7 La notion de conflit d'intérêts peut être abordée sous les quatre volets suivants :
- Au regard de l'argent
- avantages directs, pot-de-vin, cadeaux, marques d'hospitalité et autres avantages;
  - utilisation à des fins personnelles de la propriété de l'organisme sous réserve des politiques et instructions existantes;
  - relations contractuelles entre l'organisme et une organisation extérieure dans laquelle le commissaire possède un intérêt direct ou indirect;
- Au regard de l'information
- utilisation à des fins personnelles ou trafic d'informations privilégiées;
- Au regard de l'influence
- utilisation des attributs d'une charge pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'une tierce personne avec laquelle on est lié;
- Au regard du pouvoir
- abus d'autorité y compris le traitement de faveur;
  - le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité de l'organisme en ayant un comportement indigne ou incompatible avec les exigences de la fonction.

## 7 Autres devoirs et obligations après la fin du mandat

*Même après la fin de son mandat, un commissaire ne doit pas divulguer ou transmettre des informations obtenues confidentiellement, sauf si leur divulgation est requise par la loi ou s'il en va absolument des intérêts de la Commission.*

## 8 Mécanismes d'application du règlement

- 8.1 Un comité est chargé de l'application (surveillance, réponses aux plaintes et garantie de suivi) du code d'éthique et de déontologie pour les commissaires. Toute dérogation doit d'abord lui être signalée. Le cadre de référence précisé en 6.7 peut servir à identifier et à évaluer chaque situation problématique.
- 8.2 Formation et fonctionnement du comité d'examen
- À chaque année scolaire, le Conseil des commissaires forme un comité d'examen composé de 2 commissaires ainsi que du directeur général qui coordonne les travaux du comité. Deux commissaires sont alors désignés pour agir comme substitués.
- 8.3 Sanction
- La loi prévoit entre autres les procédures en déclaration d'inhabilité à siéger à titre de commissaires (notamment l'article 21 de la Loi sur les élections scolaires, les articles 304 à 312 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités) de même que l'obligation de remettre la valeur de l'avantage reçu (notamment l'article 175.3 de la Loi sur l'Instruction publique).

## 9 La rémunération des commissaires

- 9.1 La rémunération et les autres bénéfices et avantages pouvant être accordés aux commissaires sont fixés par décret du Gouvernement du Québec (décret 545-90 du 25 avril 1990).
- 9.2 Les modalités relatives à la répartition du montant total disponible selon le décret sont décidées par le Conseil des commissaires.
- 9.3 La Commission définit par politiques, les modalités relatives aux frais de voyage et de déplacement, aux frais liés à des activités de représentation et à tout gain obtenu en résultat d'une quelconque activité de représentation.

## 10 Accessibilité du Code d'éthique

*Le code d'éthique et de déontologie est accessible au bureau du secrétaire général, 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1W2.*

## 11 Entrée en vigueur

*Le présent règlement entre en vigueur le jour de son adoption par le Conseil des commissaires, soit le 27 janvier 1998.*

ENSEMBLE POUR RÉUSSIR!



Commission scolaire des  
**Rives-du-Saguenay**

36, rue Jacques-Cartier Est  
Chicoutimi (Québec)  
G7H 1W2  
[www.csrsguenay.qc.ca](http://www.csrsguenay.qc.ca)